

Politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

La mission de notre établissement est de :

- ✓ prendre en charge tout patient relevant de sa compétence en lui prodiguant les soins les mieux adaptés à son état de santé et à ses attentes, dans le respect de ses droits et de l'éthique médicale.
- ✓ compenser la dépendance des résidents, tout en maintenant et stimulant leurs acquis, dans le respect de la réglementation et des souhaits des résidents.

Notre établissement évolue au sein d'un monde en mutation accélérée. Son implication dans une démarche d'amélioration continue permet de s'adapter continuellement et vise à garantir :



Cette politique est portée par la Direction et le président de la Commission Médicale d'Etablissement (CME), et constitue un axe majeur du projet d'établissement. Elle s'appuie sur la réglementation en vigueur et sur :

- Les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- La charte de la personne hospitalisée et la charte des droits et libertés de la personne accueillie

Le suivi de cette politique est assuré par la CME et le Comité de pilotage Qualité-Gestion des risques.

Elle est régulièrement mise à jour en fonction des résultats d'évaluation, des comités de retour d'expérience (CREX), des recommandations de la Commission Des Usagers (CDU) et du Conseil de la Vie Sociale (CVS), des signalements d'événements indésirables, de l'analyse des questionnaires de satisfaction, des fiches de communication et des réclamations.

Pour mettre en œuvre cette politique, cinq objectifs principaux sont retenus, déclinés en plan d'actions dans le Plan d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins.

Objectifs Qualité

1. Optimiser le pilotage et le management de la qualité et gestion des risques
2. Renforcer les démarches d'évaluation et la dynamique d'amélioration
3. Développer une culture Qualité-Gestion des risques
4. Sécuriser le parcours de prise en charge en priorisant les processus à risques
5. Assurer le respect des droits et libertés des usagers

La Qualité et la Sécurité des soins nécessite l'implication de l'ensemble des professionnels de l'établissement ; l'amélioration des pratiques et la recherche de la satisfaction des usagers faisant partie intégrante du métier de chacun.

Le :

20/5/22

Docteur LASSEL,
Président de la CME



Le :

20/5/22

Alain PETIT,
Directeur

